PV de l'Ag de Pro Vélo Région Yverdon-les-Bains du lundi 12 novembre 2018 à 19h à la Salle Léon Michaud à Yverdon-les-Bains
Présents : 33 membres (voir liste manuscrite)
Excusés : 15 membres (voir liste manuscrite)

1. **Salutations** : Le président nomme les excusés et salue la présence de deux étudiants qui font un travail sur les habitudes des cyclistes.

2. Pas de remarques au sujet du **PV de l'AG 2017**
La proposition d'envoyer la convocation à l'AG par mail pour éviter des frais postaux est acceptée à l'unanimité moins une voix. Les membres ne souhaitant pas recevoir la convocation pour mail sont priés de se faire connaître, ils recevront un courrier postal comme les membres qui n'ont pas, ou n'ont pas communiqué d'adresse mail.

Présentation en lien:

PRO VELO
RÉGION YVERDON

Assemblée générale
PRO VELO
Région Yverdon-les-Bains

12 novembre 2018

3. Commentaires sur **le rapport d'activités 2018** : la votation de l'Initiative Vélo a fait un beau score à Yverdon, plus de 89% des votants l'ont plébiscitée (VD 86% et CH 75%)
La ville d'Yverdon ainsi que les autres communes d'Aggloy sont classées 27e dans le palmarès des villes cyclables suisses, classement qui a lieu tous les 4 ans. Benoist Guillard commente le graphique qui permet de comparer Yverdon avec Morges, Coire, Neuchâtel et Fribourg.
Un membre présent fait remarquer que le type de graphique choisi n'est peut-être pas le plus aisément compréhensible. Une autre objection est soulevée : Coire et Neuchâtel ont une autre topographie qu'Yverdon, ce qui rend la comparaison difficile.

Benoist Guillard présente et détaille le bilan 2018 et il explique aussi pourquoi nous avons annulé la sortie des autorités : pas vraiment d'intérêt, l'année n'étant pas électorale. En ce qui concerne 2019, nous cherchons toujours à encourager les déplacements à vélo dans un rayon de 8km autour du domicile.

Nous parlons de l'offre de places de parc vélo à proximité des commerces*, un membre présent nous signale que par exemple Decathon n'en a pas.* Nous avons déjà écrit à certains commerces, mais ce n'est vraiment que dans le cadre d'une mise à l'enquête (par exemple Jumbo) que nous sommes entendus. Benoist Guillard ajoute que la nouvelle LAT entrée en vigueur le 1er septembre 2018 nous donne plus d'assise pour exiger des places de parc.
Puis les membres présents sont encouragés à indiquer les points faibles ou les points forts auprès de Bikeable qui les cartographie et les diffuse.
Nous pensons que cette carte pourrait être complétée par celle qui indique les accidents impliquant un vélo (par exemple giratoire des Cygnes : 4 accidents).
Une membre nous montre la « frite » utilisée à Toronto pour garder les automobiles à *distance*, et demande à l'assemblée si d'autres sont prêts à faire de même. Le comité soutient cette démarche et précise que la largeur ne doit pas dépasser 1m, selon l'ordonnance sur la Circulation Routière Art. 42 al. 2 :
« Les motocyclistes et les cyclistes ne transporteront aucun objet pouvant les empêcher de faire des signes de la main ou susceptible de mettre en danger les autres usagers de la route. Les objets transportés ne dépasseront pas une largeur de 1 m. »

4. Mélanie Favre présente les cours de vélos organisés en 2018 et ceux que nous aimerions donner en 2019. Elle parle aussi des cours pour adultes. *Une personne présente signale que nous pourrions aussi proposer un cours de « formation continue » auprès des personnes âgées pratiquant encore le vélo. L'idée séduit et elle est retenue, à voir peut-être avec le COSY.*
L'action « lumières » avec la Police n'est pas concluante : il faudrait cibler les cyclistes de nuit. Nous souhaitons aussi une action commune avec la Police en ce qui concerne les vélos sur les trottoirs et le comportement à suivre dans les giratoire. La question du port du casque est aussi soulevée.

5. Le comité se représente in corpore avec une nouvelle membre, Sandrine Curty, il est élu par acclamation.

6. Jean Marc Sutterlet présente les finances et nous explique le petit déficit. Le budget 2019 présente aussi un déficit puisque nous avons déjà budgété les cotisations à la nouvelle faitière. L'association dispose d'une fortune d'environ CHF 9000.- qui nous permet de voir venir. Le rapport des vérificateurs est lu par Judith Bardet. Les comptes 2017 et la décharge au comité sont adoptés à l'unanimité moins une abstention. Benoist Guillard présente la proposition de créer une cotisation de soutien à 80.-. Un échange sur le montant se conclue par la proposition que ceux qui veulent donner plus ou moins que 80.- fassent des dons. Les montants de cotisation sont adoptés à l'unanimité. Le budget 2019 est adopté à l'unanimité. Olivier di Prinzio et Pierre-Alain Bardet sont élus vérificateurs des comptes, et Gilles Boss est élu nouveau vérificateur suppléant.

Comptes (lien)

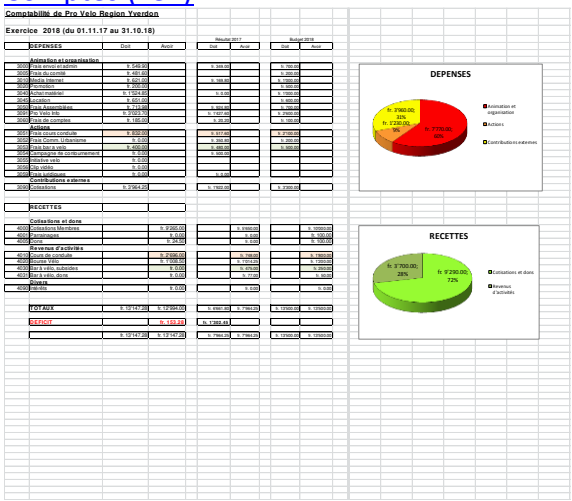

Comptabilité de Pro Velo Region Yverdon

Exercice 2018 (du 01.11.17 au 31.10.18)

				Resultat 2017		Budget 2018	
	DEPENSES	Doit	Avoir	Doit	Avoir	Doit	Avoir
	Animation et organisation						
3000	Frais envoi et admin	fr. 549.00		fr. 349.00		fr. 700.00	
3005	Frais du comité	fr. 491.00				fr. 200.00	
3010	Media Internet	fr. 601.00		fr. 189.00		fr. 1000.00	
3020	Promotion	fr. 206.00				fr. 500.00	
3040	Achat matériel	fr. 1'924.00		fr. 1.00		fr. 1000.00	
3045	Location	fr. 601.00				fr. 600.00	
3050	Frais Assemblées	fr. 719.00		fr. 80.00		fr. 100.00	
3055	Pro Velo Info	fr. 1'021.70		fr. 1'457.40		fr. 2'000.00	
3060	Frais de comptes	fr. 180.00		fr. 20.00		fr. 180.00	
	Actions						
3070	Frais Route conduite	fr. 858.00		fr. 417.00		fr. 2'000.00	
3075	Frais Contrôle Urbanisme	fr. 0.00		fr. 200.00		fr. 200.00	
3080	Frais Vélo Ecole	fr. 600.00		fr. 300.00		fr. 300.00	
3085	Campagne de Sensibilisation	fr. 0.00		fr. 300.00			
3090	Relève vélo	fr. 0.00					
3095	Ca vélo	fr. 0.00					
3098	Frais juridiques	fr. 0.00		fr. 1.00			
	Contributions externes						
3099	Cotisations	fr. 2'964.00		fr. 1'600.00		fr. 2'000.00	
	RECETTES						
	Cotisations et dons						
4000	Cotisations Membres		fr. 9'260.00		fr. 8'600.00		fr. 10'000.00
4002	Cotisations		fr. 0.00		fr. 0.00		fr. 100.00
4005	Dons		fr. 24.00		fr. 0.00		fr. 100.00
	Revenus d'activités						
4010	Route de conduite		fr. 2'066.00		fr. 598.00		fr. 1'800.00
4020	Ecole Vélo		fr. 1'008.00		fr. 1'012.00		fr. 1'500.00
4030	Bar à vélo, subsides		fr. 0.00		fr. 476.00		fr. 300.00
4035	Bar à vélo divers		fr. 0.00		fr. 77.00		fr. 50.00
	Divers						
4090	Intérêts		fr. 0.00		fr. 0.00		fr. 0.00
	TOTAUX	fr. 13'147.70	fr. 12'958.00	fr. 6'661.40	fr. 7'462.00	fr. 12'500.00	fr. 13'500.00
	DEFICIT		fr. 189.70	fr. 1'199.40			
		fr. 13'147.70	fr. 13'147.70	fr. 7'862.00	fr. 7'862.00	fr. 12'500.00	fr. 13'500.00

7. Benoist Guillard présente le projet d'une association faitière cantonale et précise que de telles faitières existent ailleurs en Suisse, notre exemple est celle de Berne. Elle devrait avoir le rôle de lobby auprès du Canton. Nous prévoyons de verser CHF 5.- par membre, à voir selon le cahier des charges de cette nouvelle association à créer.
La résolution présentée pour la création d'une telle association est plébiscitée à l'unanimité moins une abstention.

Fin de l'AG à 20h 15

Le chapeau à la fin du film a rapporté CHF 155.- et nous avons vendu 4 gilets à 10.-